

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 📧 laconcorde.independante@aol.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITÉ DIRECTEUR LE 7 SEPTEMBRE 2022 par Visio-conférence

Membres présents:

ABDELFADI Allan - ATTIBA HENRY Denis - COLUCHE David - GLE Christiane - GIUSTI José - KURZ François - INCATASCIATO Christopher - MIETTON David - PIDOL Patricia - SCHMITT Karine - SCHMITT Didier - LEQUERTIER Chantal - SCHWARTZ Emile - STERNITZKY Michèle - THOMASSIER Christian - VAN Olivier.

Membres excusés :

ATTIBA Christine - DUCHENE Pascal - RABELLINO Michel.

Bilan des championnats 2022:

Compte rendu des délégués sur les championnats de France:

Tous les comptes rendus ne sont pas parvenus à la Présidente. Néanmoins aucune remarque notable n'est relevée. Les championnats se sont déroulés dans de bonnes conditions.

Pour ce qui concerne la tenue du Grand Est, 2 équipes ont rencontré des problèmes de taille de vêtements. En triplète masculin à Bergerac (67) et en doublette masculin à Bergerac (08). Le problème a été réglé sur place.

Les résultats:

Triplète masculin à Bergerac:

¼ de finale pour les équipes du 67(GE) et 57

1/32ème pour les équipes du 57 et 88

Doublette mixte à Brive:

1/16ème pour l'équipe du 57

1/32ème pour les équipes du 52, 55, 57(GE) et 68

Triplète Jeu Provençal à Carcassonne:

1/16ème pour l'équipe du 10 (pour sa première participation) et 57(GE)

1/32ème pour l'équipe du 54

Triplète vétéran à Ax les Thermes:

1/8ème pour l'équipe du 68

1/16ème pour les 2 équipes du 55

1/32ème pour l'équipe du 10, 51, 57 et 67

Triplète Promotion à Ax Les Thermes:

1/8ème pour l'équipe du 55(GE)

1/32ème pour l'équipe du 57

Triplète Féminin à Chalon sur Saône:

1/16ème pour l'équipe du 55

1/32ème pour l'équipe des 10, 52, 57 et 57

Tête à Tête masculin à Lavelanet:

1/8ème pour l'équipe du 51

1/16ème pour l'équipe des 54, 55(GE) et 55

1/32ème pour l'équipe des 08, 10 et 57

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 📧 laconcorde.independante@aol.fr

Doublette Senior Féminin:

½ finale pour l'équipe du 10

1/8ème pour l'équipe du 57(GE)

1/32ème pour l'équipe des 08 et 67

Triplettes jeunes à Bourg Saint Andéol. Equipes GE

Junior:

1/16ème pour l'équipe du 08

1/32ème pour l'équipe des 08, 57 et 67

Cadet:

1/16ème pour l'équipe des 57 (2) et 88

1/32ème pour l'équipe du 08

Minime:

½ finale pour l'équipe du 08

1/32ème pour l'équipe du 51

Doublette senior masculin à Bergerac:

1/16ème pour l'équipe du 08(GE)

1/32ème pour l'équipe des 52, 55, 57 et 57(GE)

Tête à Tête féminin à Bergerac:

1/8ème pour l'équipe du 54

1/16ème pour l'équipe des 55 et 67

1/32ème pour l'équipe du 08(GE)

Doublette Jeu Provençal à Perpignan:

1/16ème pour l'équipe des 54, 55(GE) et 68

Des résultats mitigés mais on peut saluer les performances des équipes qui ont accédé aux dernier carré en demi-finale ; les jeunes minimes du 08 et la doublette féminine du 10.

Championnats régionaux:

Tous les championnats régionaux se sont déroulés dans de bonnes conditions.

La présidente était présente sur tous les championnats régionaux sauf pour le Triplette Jeu Provençal.

Les organisations étaient conformes au cahier des charges. Pas de remontées particulières sur les championnats régionaux.

Des difficultés rencontrées pour la restauration du midi à Manchester Pétanque (08), le choix de frites fraîches a entraîné un travail supplémentaire et le service a été plus long.

Des difficultés encore concernant les tenues vestimentaires sur le tête à tête masculin. Pantalon non conforme à la réglementation.

Des jeunes en jean ce qui est inadmissible.

Il est à noter que comme d'ordinaire des tenues de rechange étaient présentes dans les véhicules des joueurs concernés.

Pour les jeunes, tenues différentes compte tenu du panachage entre club autorisé.

Mais possibilité de tenue identique comme pour le 68 (tenue comité) et 67 (tee-shirt floqué).

Pour 2023, les écussons seront floqués sur les tenues. Des écussons amovibles seront recommandés pour les délégués.

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 📧 laconcorde.independante@aol.fr

Rôle du délégué:

Il est rappelé que seul le délégué officiel est habilité à saisir le jury pour les problèmes concernant les tenues ou tout autre souci.

Arbitrage:

L'arbitre doit rester arbitre tout au long de la compétition et ne peut se charger en sus de la restauration du midi.

Confirmation des nouveaux arbitres régionaux:

Mme PIERRON Estelle (55), MM. NEY Patrick (67) et NOLSON Nicolas ont officié pour la partie pratique de leur examen sur les championnats régionaux.

Ces derniers ont réussi cette partie et sont donc confirmés dans leur grade d'arbitre régional.

Coupe de Grand Est 2022:

Lieu : Boulodrome de Behren Les Forbach (57)

Délégué : Emile Schwartz.

Les arbitres seront désignés par le CD organisateur.

Finance:

Les chiffres annoncés ne sont qu'indicatifs. (En attente du bilan de fin d'année)

Déficit actuel 102265 €. Le trésorier n'avait pas demandé d'acompte en début de saison d'où ce déficit.

Prévisions licences (80000 €) Remboursement FFPJP sur Championnats de France (8000 €)

Subventions:

ANS : 7000 € pour le centre régional d'entraînement

FFPJP : 15500 € pour l'aide à l'emploi

ANS : 12000 € pour l'aide à l'emploi

Conseil Régional : 8500 € pendant 4 ans

Bilan licences

Le nombre de licences est en hausse par rapport à 2021 (reprise après Covid)

16060 à ce jour contre 13995 en 2021.

Discipline:

Formation à la discipline prévue le 28 janvier 2023 à Saint Avold et animée par la FFPJP.

Comme prévu le repas est pris en charge par le comité régional, les déplacements par le comité départemental concerné.

Bilan des affaires disciplinaires:

15/01 Délocalisation d'une affaire du Jura : 4 ans, 2 avec sursis et 500 € d'amende

05/03 appel (Moselle) : 4 ans dont 2 avec sursis et 200 € d'amende.

04/06 (Meurthe Moselle) : 4 ans, 2 avec sursis et 1000 € d'amende.

2 affaires en cours.

Comme chaque année la commission de discipline régionale n'a pas chômé.

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 📧 laconcorde.independante@aol.fr

Centre régional d'entraînement:

3 rassemblements :

36 jeunes répartis comme suit :

10 minimes (dont 2 féminines)

18 cadets (dont 4 féminines)

8 juniors (dont 1 féminine)

Ardennes : 10 joueurs	Aube : 3 joueurs	Marne : 1 joueur	Meurthe et Moselle : 3 joueurs	Meuse : 1 joueur
Moselle : 8 joueurs	Bas Rhin : 2 joueurs	Haut Rhin : 5 joueurs	Vosges : 3 joueurs	Haute Marne : 0 joueur

Ces chiffres ont légèrement évolué sur les rassemblements, certains enfants ayant été absents.

Les 6 joueurs retenus pour le Trophée des Pépites sont :

Minimes	Cadets	Juniors
Kenzo PIERSON (08)	Nuno AMBROISE (57)	Lucie BARBIER (57)
Loïc VOIRGARD (54)	Killian BEDJOU (57)	Adrien JAMIN (08)

Lucie BARBIER et Adrien JAMIN seront proposés au Stage Inter Régions. En sa qualité de responsable de la commission jeune de l'ETR, Didier STIEVENART transmettra le dossier pour les Pépites et pour l'Inter Régions à la DTN.

Un collectif national avenir (joueurs nés en 2008 et 2009) a vu le jour cette année. Si nos cadets 1ères années (2010) continuent de performer de la sorte, nous proposerons leurs noms la saison prochaine pour une éventuelle intégration.

Pour un meilleur suivi et pour une question de niveau, le chiffre de 36 joueurs présents au C.R.E.G.E. sera abaissé à 24 la saison prochaine. Le Centre étant une structure d'accession au haut niveau, il est apparu évident que certains des joueurs retenus cette saison n'atteignaient pas le niveau escompté et sont passés à travers les mailles des sélections départementales. Pour pallier à cela, une commission composée de 3 à 4 entraîneurs du Centre se déplacera aux prochaines sélections départementales pour épauler les différentes ETD.

Autre nouveauté, le nombre de rassemblements passera à 4 et tous devraient avoir lieu à l'avenir à Pont à Mousson. (Centralisation par rapport à la région, terrains couverts, terrains extérieurs variés, restauration sur place, hébergement à 5mn).

La région Grand Est possède de réels talents chez nos jeunes joueurs. Un accompagnement plus poussé, un entraînement adapté et la participation à davantage de compétitions d'envergure ne peut qu'être bénéfique à la progression de nos jeunes. Ces rassemblements sont également garants de la montée en compétence de nos entraîneurs et tous ont pu mesurer les progrès accomplis sur l'année. Les points restent encore à améliorer (sélections départementales, suivi à distance, entraînement personnalisé), seront travaillés lors de la prochaine saison du C.R.E.G.E.

Il est demandé à notre CTFR de transmettre le nom des joueurs sélectionnés aux CDs et au Club d'appartenance et non pas seulement aux parents de ces joueurs.

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 📧 laconcorde.independante@aol.fr

Saison 2023:

Le calendrier 2023 préparé par David Couche est validé. Celui-ci met en évidence les difficultés rencontrées pour sa mise en œuvre.

Organisateurs des championnats régionaux:

Suite à l'appel à candidature lancé par David, on constate de nombreuses candidatures à l'organisation de ces championnats:

18 au 21 mai 2023: 08, 54(3), 57, 67(2)

27 au 29 mai 2023: 08, 54,57, 67 et 68

Jeu Provençal 67 et 68

Compte tenu de la nécessité de faire tourner les championnats dans les comités et après discussion les lieux arrêtés sont les suivants :

Le 08.05.23 - Tir de précision : Bouxières aux Dames (54)

Les 18 et 19.05.23 - DS Masculin et TTS féminin - Triplette Vétéran : Pont à Mousson (54)

Les 20 et 21.05.23 - TS Masculin et Féminin - DS Mixte : Metz Sablon (57) (Au boulodrome avenue Henri II)

Du 27 au 29.05.23 - TS Promotion et Jeunes - DS Féminin et TTS Masculin – TS Mixte : Illzach (68)

Les 03 et 04.06.23 – TJP : La Boule Bruchoise (67)

Les 10 et 11.06.23 – DJP : La Boule Bruchoise (67)

Coupe du Grand Est 2023:

Un appel à candidature sera lancé.

Tir de Précision:

Championnat régional le 8 mai 2023.

Les qualificatifs départementaux peuvent s'effectuer de la manière suivante:

1. Qualificatif au niveau des clubs puis qualification départementale pour la région. Définir le nombre de joueur par club.

2. Inscriptions libres des joueurs aux qualificatifs départementaux – dates laissées libres aux comités départementaux (programme, horaires de passage définis par avance pour une meilleure organisation).

Pour 2023 les 2 deux dispositifs peuvent être mis en place au choix des comités.

Pour l'édition 2025, la formule 2 devra être appliquée pour tous les comités départementaux.

Un quota de joueurs sera défini par comité.

3 phases: qualificatif, repêchage et phase finale.

Finales CRC:

Finale CRC Féminin à Illzach

Finale CRC Vétéran à Pont à Mousson

Délégation CNC:

08 et 09.10.2022 : Pont A Mousson – VAN Olivier

08 et 09.10.2022 : Thionville – SCHMITT Karine

08 et 09.10.2022 : Illzach – GLE Christiane

22 et 23.10.2022 : Illzach – RABELLINO Michel

22 et 23.10.2022 : ST Dié des Vosges – ABDELFAZI Allan

05 et 06.11.2022 : Illzach : RABELLINO Michel

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST

Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 📧 laconcorde.independante@aol.fr

Assemblée Générale 2022

L'AG est prévue le 10/12/2022 au Golden Tulipe à Barberey Saint Sulpice (10)

Pour les réservations de chambres contacter Olivier Van.

Une réunion préparatoire se tiendra le 09/12/2022 à partir de 18 heures à l'hôtel.

Divers:

Cas particulier d'INCATASCIATO Christopher:

Celui-ci est démissionnaire de son club en Meuse et va muter en Moselle. Dans ces conditions Christopher est démissionnaire de son poste de membre du CR partir de 2023.

Les statuts du comité régional prévoient que tous les comités départementaux rattachés sont représentés par au moins un membre.

Le comité Meuse ne disposera donc plus de représentant.

Néanmoins il est le responsable du CRC Jeu Provençal. Cette démission n'a aucune influence sur cette fonction dès lors que les commissions sont ouvertes aux membres externes. Il est donc maintenu à ce poste.

Un appel à candidature sera lancé pour élire un nouveau membre représentant le comité Meuse.

José Giusti (52) est démissionnaire. Un appel à candidature pour élire un représentant du CD 52 sera également lancé.

Véhicule du CTRF:

Le contrat de location arrive à expiration. Cette LLD avait été négocié avec FORD et la FFPJP. A ce jour, il est possible de prolonger le contrat d'un maximum de 6 mois mais avec un tarif mensuel qui doublerait.

Le Comité directeur décide donc de rendre le véhicule actuel et d'en trouver un autre.

Remise de peine:

Une demande de remise de peine a été formulée par Monsieur Arnaud Huart (08).

La commission d'appel avait prononcé une suspension d'un an à compter du 13/10/2021 ainsi que d'une amende pécuniaire qui a été réglé à ce jour.

Décision du CR : avis défavorable.

En conséquence, la suspension ira à son terme. (12.10.2022)

Un courrier sera adressé en ce sens.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

La Présidente
SCHMITT Karine

Le Secrétaire Général
ATTIBA HENRY Denis



A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Denis Attiba', written in a cursive style.